



Trajet des week end concenant un enfant en internat

Par **maman breizh**, le **02/10/2015 à 10:34**

bonjour,

lors du divorce, mon ex et moi habitons l'un à caen(14), l'autre à vannes(56) du coup sur notre jugement il est écrit que nous devons nous partager la route par moitié, notre situation a bien changé, il a déménagé 8 fois en 6 ans et il habite maintenant à 43 km de mon domicile, on est loin des 300km de l'époque.

Nous avons eu 2 enfants

il a eu 2 autre enfants d'une seconde union qui habitent à 3 km de chez moi, pour eux il n'y a pas de moitié de route.

mon ainée à 15 ans et est interne sur rennes, à 1h de chez moi,

dois je aller la chercher ses week end ? c'est ce qu'il me demande du fait de notre moitié de route

j'espère être claire,

merci de notre réponse